

Administration financière—Loi

Je partage l'avis de ceux qui estiment que les comités ont besoin de plus de pouvoirs pour examiner les sociétés d'État. Une des plus grandes faiblesses du régime parlementaire est l'absence de pouvoirs et le peu d'autonomie des comités. Le comité spécial chargé d'étudier le Règlement et la procédure a fait des recommandations à ce sujet. Si le gouvernement avait vraiment voulu réformer le Parlement et lui donner plus de responsabilité, il en aurait profité pour donner suite à ces recommandations. Cela aurait été un pas dans la bonne voie, mais le gouvernement n'en a rien fait.

Les réformes préconisées dans le dernier rapport du comité n'ont pas rendu les sociétés plus comptables. Nous ne ferons aucun progrès en ce sens tant que les rapports annuels des sociétés d'État seront renvoyés aux comités, si ces derniers n'ont pas plus d'autonomie et de pouvoirs et si la discipline de parti ne joue pas moins dans les travaux de comités. Si nous voulons exiger plus de comptes, la réforme doit porter sur ces aspects-là.

J'aimerais relever certaines remarques de mes collègues conservateurs sur la responsabilité, car ils en ont long à dire là-dessus. Quand il est question de la responsabilité des sociétés d'État, ou de responsabilité tout court, quant à cela, je sais d'avance que le parti libéral et le gouvernement libéral sont des cas désespérés. La réputation du gouvernement et des sociétés d'État est tellement ternie dans ce domaine-là que nous, députés néo-démocrates, qui croyons que les sociétés d'État peuvent être des instruments utiles et efficaces pour assurer le bien-être socio-économique des Canadiens, avons de la difficulté à faire valoir notre point de vue.

J'aimerais analyser brièvement l'attitude des conservateurs, car elle a certains aspects contradictoires. D'après eux, les sociétés d'État devraient se comporter comme des entités vraiment économiques—dans le sens restreint du mot «économiques»—les activités économiques ne devraient avoir aucune dimension politique et devraient être soumises à des lois tout à fait indépendantes de considérations socio-politiques. Je me demande comment les conservateurs peuvent concilier cette conception de l'activité économique, qu'ils ont toujours eue, avec la dimension politique qu'ils veulent donner aux sociétés d'État en exigeant qu'elles soient davantage comptables. Ou bien ils doivent admettre qu'ils se trompent en donnant une définition trop restreinte de l'activité économique, ou bien ils doivent reconnaître qu'ils cherchent à mettre en place un système qui repose sur un examen partial et non sur la responsabilité, dans le sens le plus juste du terme. A leurs yeux, l'imputabilité vise non pas à accroître l'efficacité des sociétés d'État, mais à leur donner de nouvelles occasions de s'attaquer à elles sur des questions de principe, dans le cadre de leur politique économique et sociale. J'invite mes collègues conservateurs à y réfléchir.

Je voudrais revenir sur le discours du député de Crowfoot (M. Malone). Il a parlé de taxation sans représentation. Il a parlé des deniers publics qui sont dépensés sans que l'on rende des comptes. Tant qu'à parler de responsabilité, il faut être logique. Nous voulons qu'on nous rende des comptes au sujet de toutes les dépenses de deniers publics. Je ne comprends pas

le parti conservateur, qui veut que l'on rende des comptes de toutes les dépenses effectuées par les sociétés d'État, mais pas lorsqu'il s'agit d'entreprises privées, notamment sous forme de stimulants fiscaux et de dépenses fiscales. Des milliards de dollars sont offerts aux sociétés pétrolières et le parti conservateur se contente de dire: «Qu'on le leur donne et qu'elles en fassent ce qu'elles veulent. Nous faisons confiance à leur jugement. Il est inutile qu'elles nous rendent des comptes». Selon les conservateurs, il est inutile de demander au Canadien Pacifique de rendre compte des décisions qu'il prend et qui touchent le bien-être des Canadiens.

Le NPD fait au moins preuve de logique en matière de responsabilité. Nous voulons que tous les principaux secteurs économiques du pays rendent des comptes dans l'intérêt commun, et pas simplement les sociétés d'État, pendant que les multinationales agissent comme bon leur semble. Voilà la position des conservateurs. Pourquoi ne sont-ils pas logiques quand il s'agit de responsabilité? Pourquoi n'interviennent-ils jamais pour critiquer les multinationales? Nous autres, néo-démocrates, ne faisons aucune distinction. Si Petro-Canada fait quelque chose que nous désapprouvons, nous intervenons pour le signaler. Si le CN prend une mesure que nous jugeons mauvaise, nous le signalons également. Le NPD n'est pas influencé par son idéologie à cet égard. Nous estimons que tout le monde doit être tenu de rendre des comptes. Par contre, les conservateurs n'interviennent jamais pour critiquer les multinationales ou le secteur privé à cet égard.

Lorsque les députés du parti progressiste conservateur interviendront pour demander qu'on leur rende des comptes à l'égard des décisions économiques d'importance prises dans le pays, nous saurons qu'ils prennent la question de l'imputabilité au sérieux et qu'ils ne se contentent pas de nous rabâcher leur refrain idéologique habituel dès qu'il s'agit de nationalisation.

Tous les députés, je le répète, devraient se préoccuper de la question de la responsabilité. Je sais que le public s'y intéresse. Les gens ont l'impression, comme on l'a déjà dit, qu'il existe une sorte de sous-gouvernement. Nous, parlementaires, devons nous attaquer à cette question si nous voulons que le Parlement continue à donner l'impression de jouer son rôle traditionnel, à savoir obliger le gouvernement à rendre compte de ses dépenses. Nous n'y parviendrons pas si certains députés, comme ceux du parti progressiste conservateur du Canada, donnent une opinion partielle de la responsabilité, ou si d'autres, comme les libéraux le font depuis tant d'années, préconisent l'absence de responsabilité. Nous n'y parviendrons que lorsque nous compterons dans nos rangs des personnes qui tiennent à une responsabilité globale.

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, le seul problème que peut éprouver le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie) à cause du parti conservateur, c'est que celui-ci va voir à ce qu'il ne revienne pas à la Chambre après les prochaines élections. A propos de responsabilité, il devrait savoir que les sociétés privées enregistrées à la Bourse sont responsables envers le marché.